

Compte rendu Débat Public du 16 Octobre avec Fernand Karagiannis / Saillans

A Louvigny, avec 45 participants et 6 communes représentées.

Fernand Karagiannis est citoyen et élu à Saillans. Il se propose de témoigner de la démarche participative initiée dans sa commune et non de prêcher la bonne parole.

Le Village de Saillans / *SLIDE 2*

Saillans est un village de 1300 habitants, dans la Drôme, près de Crest
De nombreux commerces, services existent ainsi que 53 associations

La Campagne / *SLIDE 3*

La principale cause de la mobilisation a été le combat contre l'implantation d'un supermarché en périphérie de Saillans alors que de nombreux commerces existent dans le bourg. En 2013, ce combat a été gagné, le projet de supermarché n'a pas abouti. Durant cette mobilisation, pendant 3 ans, des membres du collectif se sont relayés pour assister systématiquement aux Conseils Municipaux et ceux de l'intercommunalité. Un blog a été créé relayant les actualités locales et aussi pour mettre en ligne les comptes rendus des conseils municipaux inaccessibles (sauf en allant en mairie). Un journal « Quesako » a été imprimé et diffusé 2 fois sur toute la commune.

Le collectif était aussi présent régulièrement sur le marché tous les dimanches avec la tenue d'un stand, le marché est important et très fréquenté.

Suite à la mobilisation contre le projet de supermarché, quelques habitants ont émis l'idée de constituer une liste en vue des élections municipales.

Une vingtaine de personnes se sont rassemblées sur cette proposition en posant la question « C'est quoi être citoyen ? Est-ce que cela s'arrête au vote ? »

L'objectif n'était pas simplement de lutter contre le maire en place mais faire de la politique autrement en commençant par organiser la campagne à partir de la philosophie et des outils de l'éducation populaire.

Le groupe constitué a décidé de faire campagne sur la place publique sans présenter de candidat ni de programme mais en interrogeant les habitants sur les besoins du village.

Un premier débat public a d'abord permis d'établir un certain nombre de constats. Une seconde rencontre a amené les habitants à prioriser les thématiques. Cette priorisation est devenue le corps du programme.

Puis une liste a été montée avec une diversité de profils et de points de vue politiques sur la base des directions priorisées lors des rencontres publiques.

Ces rencontres ont été organisées non à partir d'un débat général mais d'un travail par groupe permettant à chacun d'exprimer son avis. 7 tables d'échange avaient été installées sur 7 thématiques (jeunesse/économie/social/association....).

Cette méthode a surpris et plu à beaucoup de personnes et particulièrement aux plus jeunes du village. Elle a été rendue possible grâce à des membres du collectif connaissant les méthodes de l'éducation populaire. Plusieurs membres du collectif se

sont formés à ces méthodes avec Tristan Rechid notamment, formateur dans le champ de l'Education Populaire.

130 personnes (13% des électeurs inscrits) ont participé à cette co-construction du programme.

Le groupe porteur n'a pas voulu reproduire les démarches conventionnelles, il avait envie d'innover et d'interpeller les habitants dès cette étape pour éviter les postures de consommation citoyenne habituelles.

Avec une participation record de 79 %, l'équipe constituée a été élue avec 57 % des voix contre 43 % à la liste du maire sortant (12 élus sur 15 pour la nouvelle équipe). Le nouveau maire a été choisi par les candidats et le schéma de gouvernance municipale établie par eux.

F.Karragiannis pense que pour qu'une démarche réussisse, il faut un lieu de rencontre, être dans la rue avec une manière de mobiliser les personnes qui donne envie.

Les Principes Fondamentaux / SLIDE 7 et CHARTE en pièce jointe

Une charte citoyenne a aussi été rédigée pour préciser les valeurs humanistes de la démarche.

Le Fonctionnement de la Mairie de Saillans / SLIDES 4 - 5 - 6 - 8

Le fonctionnement de l'équipe municipale repose sur 2 principes :

- faire vivre la collégialité au sein de l'équipe municipale
- créer des espaces de rencontres avec les habitants pour favoriser leur implication

La collégialité se concrétise par la mise en place de binômes d'élus municipaux (tous les conseillers municipaux ont leur mot à dire). Chaque conseiller municipal a une compétence et est élu référent en binôme donc.

Ce choix de fonctionner en binôme facilite les décisions et minore les enjeux de pouvoir.

La collégialité s'exprime aussi dans le cadre d'un comité de pilotage ouvert aux habitants avec possibilité d'intervention de ceux-ci (ce comité de pilotage remplace ce qu'on appelle habituellement réunion des adjoints, municipalité ou bureau municipal). Ce comité de pilotage se réunit tous les 15 jours. Des comités de pilotage fermés aux habitants ont aussi lieu pour des sujets qui ne peuvent pas être abordés publiquement (ex : la situation d'un agent municipal, d'une famille et les discussions d'équipe...). C'est le « binôme de tête », constitué par le maire et son adjointe qui propose l'ordre du jour à partir des dossiers en cours et des thématiques que les autres élus souhaitent voir abordées.

Les habitants participent à 2 instances :

- les commissions thématiques : 1 fois par an. Ces commissions ont pour objet de faire un bilan de l'année et de proposer des objectifs pour les années suivantes. 7 commissions thématiques fonctionnent. (sur la base des thématiques du programme co-construit durant la campagne).
- les GAP (Groupe Action Projet) concernent des dossiers précis ouverts aux habitants. Avec les élus référents, les participants travaillent ces dossiers et font des propositions au comité de pilotage pour validation. Ces GAP ont une durée de vie limitée. 24 GAP ont été réalisés depuis le début du mandat. Ces GAP sont une aide à la réflexion et ont permis que de nombreuses actions soient menées aussi grâce à l'investissement des habitants dans leur conception voire leur réalisation.

Ainsi la commission transparence est composée d'un binôme d'élus et de 6 habitants. Ceux-ci relisent tout ce qui est écrit sur le site internet, les comptes rendus et aident à la réalisation de la lettre d'info municipale ...

Dans la même veine, le montage de la Semaine de l'Économie Locale a été rendue possible par la présence d'habitants dans sa réalisation. ***SLIDE 17***

Autre exemple, une réunion « forains du marché » a réuni 30 forains présents ce qui a amené la création d'une commission du marché étendue avec des représentants (3 collèges : producteurs, alimentaires et non-alimentaires).

Du coup avec ce travail de concertation préliminaire des GAP, le comité de pilotage prend des décisions plus légitimes.

La plupart des grandes réunions bénéficient de la présence d'un animateur qui a pour mandat de faire respecter le cadre de l'expression (sociocratie) et de veiller au bon déroulé de la réunion.

Les GAP concernent des sujets différents qui mobilisent des habitants différents (ex : éclairage public, espaces verts, rythmes scolaires etc ...).

Après 2 ans d'euphorie (70 réunions lors de la 1^{er} année), la mobilisation est moins forte. Néanmoins 1/3 de la population a participé au moins une fois à un GAP ou à une commission thématique avec plus de difficulté pour la population jeune et les familles avec enfants.

F. Karagiannis constate aussi que la multiplication de GAP ne permet pas facilement à des projets transversaux de voir le jour.

Le Conseil Municipal reste l'instance de validation juridique des décisions qui nécessitent une délibération mais son fonctionnement très réglementé impose un cadre trop bloquant. C'est pourquoi a été institué le Comité de Pilotage qui est la véritable instance de débat.

Les agents municipaux sont peu impliqués

La secrétaire générale est mobilisée.

L'impulsion est donnée par les élus.

2 votations ont aussi eu lieu, dont une suite à une pétition contre l'installation de compteurs Linky.

3 opposants font partie du Conseil Municipal mais un seul a accepté de participer à la démarche. Par contre plusieurs membres de la liste d'opposition se sont impliqués dans la démarche.

L'intercommunalité fonctionne de manière verticale. Le maire de Crest, ancien député-maire LR, Hervé Mariton, a un poids indéniable sur les autres maires. Le conseil communautaire avait même élu notre ancien maire, maintenant dans l'opposition, comme vice-président de la communauté de communes !

La Révision Participative du PLU / *SLIDE 9 - 10 -11*

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est le grand chantier de la fin de la mandature.

Suite à une suggestion de l'Observatoire de la participation, une nouvelle forme d'implication est tentée.

Un groupe de pilotage citoyen a été constitué composé de 12 habitants tirés au sort, de 4 élus volontaires et de 2 agents municipaux.

Un cabinet d'études accompagne la démarche.

Pour aboutir à cette composition du groupe d'habitants, 140 personnes ont été tirées au sort sur la liste électorale, 50 ont répondu favorablement, 25 se sont portés candidats après une réunion d'information et donc 12 ont été tirés au sort.

La moitié du groupe n'avait jamais participé à une réunion.
Des réunions de formation sont programmées pour permettre au groupe de pilotage citoyen d'être en mesure de prendre des décisions.
Actuellement, la révision du PLU en est au stade du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Les Outils de la Participation

L'animation des instances participatives / *SLIDE 14*

La Fondation de France a octroyé une subvention pour financer un poste de chargé de mission « Démocratie Participative » à hauteur de 25h/semaine de 2016 à 2018.
Un soutien de la Caisse des Dépôts à hauteur de 5000€ permettra de maintenir le poste particulièrement sur la révision du PLU.

L'Observatoire de la Participation / *SLIDE 15*

Le Conseil des Sages, renommé Observatoire est composé d'habitants non élus.
C'est une instance qui « veille » à la qualité de la méthode employée pour faire vivre la démarche et qui émet des propositions sur comment impliquer mieux les habitants.
A Saillans la manière de faire de la Politique est aussi importante que la réalisation d'actions. Les élus sont à la fois décisionnaires et incitateurs citoyens.
C'est aussi l'Observatoire qui forme les animateurs bénévoles aux techniques de l'animation.

L'information et la transparence / *SLIDE 16*

Importance de l'information, principe de transparence :
Des comptes rendus de toutes les instances de décision sont communiqués sur le site de la mairie, des flash-infos par mail sont transmis, un agenda municipal mensuel récapitule l'ensemble des rencontres, le jour et l'heure de chaque réunion..
5 lettres d'info sont publiées par an.

Et Maintenant ?

F. Karagiannis continue à défendre cette démarche à la fois pragmatique et utopiste, qui met en avant l'Intelligence Collective mais qui a été très exigeante et énergivore pour les élus engagés d'autant qu'ils ont dû tout inventer et faire vivre un projet très innovant.

Du coup 3/4 des élus et particulièrement les élus-parents ne se représenteront pas pour un second mandat.

F. Karagiannis souhaite que cette expérimentation perdure, peut-être avec moins de commissions thématiques, plus de transversalité, plus de votes aussi.

Cette expérience a généré beaucoup de sollicitations et visites depuis 4 ans.
D'autres projets de listes participatives sont en maturation en vue des prochaines élections municipales.

A savoir aussi, deux réseaux nationaux font la promotion de ce types de gouvernance :

- « *La Belle Démocratie* »
- « *Démocratie Ouverte* »